



BTS ELECTROTECHNIQUE

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr

INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 35346

(Plus d'info : www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

31 août 2025

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ **Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▣ **En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans. Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ **Autres dispositifs de la Formation**

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Diplôme de niveau 4 validé dans le domaine.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

- Le titulaire du BTS « Électrotechnique » est spécialiste des installations électriques « intelligentes », qui intègrent les technologies numériques, communicantes et les objets connectés au service des enjeux énergétiques.
- Le technicien conçoit, optimise et maintient ces installations électriques depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations, en intégrant des solutions techniques variées et innovantes. Ces dernières font appel à l'assemblage de constituants intégrés et connectés dans tous les secteurs d'utilisation de l'énergie électrique.

1. Activités visées

La personne titulaire du BTS « Électrotechnique » exerce des activités de conception et d'études, d'analyse et de diagnostic, de conduite de projet/chantier, de réalisation, de mise en service, de maintenance. Dans le cadre de ses activités, elle maîtrise les aspects normatifs, réglementaires, de sécurité des personnes et des biens, de performance énergétique, de protection de l'environnement et du développement durable. Elle intègre dans ses activités les règles de santé et de sécurité au travail, les aspects de coûts, de compétitivité et de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE).

2. Compétences attestées

Conception - étude préliminaire

- Interpréter un besoin client/utilisateur, un CCTP, un cahier des charges
- Modéliser le comportement de tout ou partie d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique
- Dimensionner les constituants d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique
- Proposer l'architecture d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique

Conception - étude détaillée du projet

- Simuler le comportement de tout ou partie d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique
- Choisir les constituants d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique
- Réaliser les documents du projet/chantier (plans, schémas, maquette virtuelle, etc.)

Conduite de projet/chantier

- Recenser et prendre en compte les normes, les réglementations applicables au projet/chantier
- Gérer les risques et les aléas liés à la réalisation des tâches
- Gérer et conduire (y compris avec les documents de : organisation, planification, suivi, pilotage, réception, etc.) le projet/chantier

 **INFORMATIONS****CONDITIONS D'ENTRÉE
DANS LA FORMATION**

Avoir réalisé le positionnement.
Avoir validé le projet professionnel suite à
l'entretien avec un membre du CFA.

CAMPUS DE FORMATION

BTP CFA Marne (51)

**DURÉE DE LA FORMATION**

Formation en 2 ans.

Des aménagements de durées sont possibles
selon les prérequis du candidat. La durée sera
déterminée dans le cadre du positionnement et
de l'entretien concernant le projet professionnel
du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de
l'entretien concernant le projet professionnel du
candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▣ **Par la voie de l'apprentissage :**

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du
contrat d'apprentissage.

▣ **Par la voie des contrats de**

professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER

VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 28/11/2024

3. Méthodes pédagogiques

Rythme alternée
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

4. Outils et moyens techniques

Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.